

Voit. de livraison (châssis)	Marque HANOMAG-HENSCHEL	F 35 - Benzine	Fiche d'homologation n° CII 3383 21
---------------------------------	-----------------------------------	----------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "F 35" de chaque côté sur les portes et sur plaquette du constructeur, à droite, dans cabine, à côté du siège.

No de châssis de 7 ou 14 chiffres.

Numéro du châssis frappé à l'avant, à droite, latéralement sur le longeron
 Signe d'identification du moteur frappé à l'AR, en haut sur la culasse (frappé par l'importateur).
 Constructeur **HANOMAG-HENSCHEL GmbH, Hannover(D)** Importateur **VALLET AG., Aesch / BL**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
 Direction à gauche Assistance -
 Frein de service hydr. 2-circ. exp. int. av. assist. par dépression;
 Frein auxiliaire méc. exp. interne (sur demande avec régulateur
 Frein stationn. sur roues AV (selon charge sur roues AR *)
 Transmission méc. toute synchronisée Nombre vit. 4
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 90 km/h

MOTEUR Genre en ligne 4 Temps 4
 Marque B M C Carbur. B
 Type 16 A M W
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 76,2 Course 89
 Cylindr. 1622 cm³ CV-Impôt 8,26
 CV-puiss. 54 (DIN) à 4000 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 80 dB (A) à 4000 t/m
 Amortissement bruit 1 pot 500xØ 150

CARROSSERIE Forme cabine avancée Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 3 ; AV 3 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS Voie AV 1365 AR 1400 (**)
 +) Diam. braquage G DR _____
 Empattement 2800 - 3880

	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>4760-5840</u>	_____
Largeur	<u>1810 **)</u>	_____
Hauteur	<u>2040</u>	_____
Porte à faux	AV <u>1130</u>	_____
	AR <u>830</u>	_____
	lat. <u>-</u>	_____

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>selon carrosserie</u>			_____
Charge utile	<u>selon carrosserie</u>			_____
Total	_____	_____	_____	_____
Garantie fabr.	<u>1600</u>	_____	<u>1750</u>	<u>3300</u>
Dimens. pneus	<u>6.70 - 15 XC</u>	_____	<u>8 PR</u>	_____
Charge p. essieu	<u>1750</u>	<u>(4,5)</u>	<u>1750</u>	<u>(4,5)</u>
Poids max remorquable	de l'ensemble <u>-</u>			_____ kg

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 v
 Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 91 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques Lave-glace oui
 Feux arrières 2/R (E) Catadioptres 2/I (E)
 Feux stop 2/S1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/à gauche comb. Plaque forme haute NON
 Rétroviseur 2/extérieurs Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/disposition II
 AV 2/4 (E) § latér. - AR 2/2a (E)
 Avert. clign. - Lampes de travail -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque & type HANOMAG-HENSCHEL F 35
 Homologation n° CH 3383 21
 Forme de la carr. _____
 Places ass. : Total 3 (3 avant)
 Poids à vide sel. bull. Carburant B
pesage cv 8,26
 Charge utile sel. vhc. Cylindrée 1622 cm³
 Poids total 3300 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 6'700'559

*) Frein de service : hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, admis jusqu'au 31.12.72

**) Sur demande : voie arrière 1730 mm et largeur totale arrière 1900 mm.

+) Dimensions : doivent être contrôlées lors de l'immatriculation.

§) Clignoteurs : au vu des valeurs mesurées, les clignoteurs homologués par l'ECE sous le sigle "4 (E)" peuvent être montés selon le schéma II de l'OCE. Sur les véhicules dépassant 6 m de longueur, des clignoteurs supplémentaires doivent être exigés, selon le schéma IV de l'OCE.

Lieu et date de l'expertise
Aesch, 16.12.71

La commission d'expertise